Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/07/2025 - 17130 - 2004 B 00999 - 452 778 483 - AB CLOISONS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

17130

certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A, du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SARL AB CLOISONS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 97 BOULEVARD MAURICE BERTEAUX 95110 SANNOIS

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 5 2 7 7 8 4 8 3 0 0 0 1 9 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 193	AS	2 723	469	1 084
	Autres immobilisations corporelles	AT	35 798	AU	17 718	18 080	24 151
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	138	BI		138	138
	TOTAL (II)	BJ	**39 129**	BK	**20 441**	**18 688**	**25 373**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	23 860	BY		23 860	20 210
	Autres créances (3)	BZ	991	CA		991	1 068
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	125 815	CG		125 815	96 735
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	6 871	CI		6 871	6 432
	TOTAL (III)	CJ	**157 537**	CK		**157 537**	**124 446**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**196 666**	1A	**20 441**	**176 225**	**149 819**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 138 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : SARL AB CLOISONS — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 500)	DA	1 500	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	150	150
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	118 614	107 645
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**27 278**	**10 969**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**147 542**	**120 264**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 898	11 397
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	27	27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 886	1 529
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 497	15 227
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 374	1 375
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**28 683**	**29 555**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**176 225**	**149 819**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	28 683	22 657
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : **SARL AB CLOISONS** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	306 910	FH		FI	306 910	291 195
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**306 910**	FK		FL	**306 910**	**291 195**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	9 748	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**316 680**	**291 195**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	17	6 774
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	47 269	39 502
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 196	4 591
	Salaires et traitements *					FY	159 577	157 545
	Charges sociales (10)					FZ	66 554	62 145
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3))	HS				GA	7 427	6 490
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**285 039**	**277 048**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**31 641**	**14 147**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	163	241
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**163**	**241**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(163)**	**(241)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**31 478**	**13 905**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise **SARL AB CLOISONS** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	713	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		50
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**713**	**50**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	87	646
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		371
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**87**	**1 018**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**626**	**(968)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	4 826	1 969
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**317 393**	**291 245**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**290 115**	**280 276**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**27 278**	**10 969**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	9 748	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	87	713

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Désignation de l'entreprise : SARL AB CLOISONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de **176 225** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **27 278** euros
L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2024** au **31/12/2024**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2024** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel et outillage industriels : 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 193					3 193
	Instal., agencement, aménagement divers	753					753
	Matériel de transport	30 215					30 215
	Matériel de bureau, mobilier	4 089		741			4 830
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 250		741			38 991
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	138					138
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	138					138
	TOTAL	38 388		741			39 129

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 108	615		2 723
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	753			753
	Matériel de transport	7 883	5 817		13 700
	Matériel de bureau, mobilier	2 270	995		3 265
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**13 015**	**7 427**		**20 441**
	TOTAL	**13 015**	**7 427**		**20 441**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	138	138	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	23 860	23 860	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	991	991	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	6 871	6 871	
	TOTAL DES CREANCES	**31 860**	**31 860**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	6 898	6 898		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 886	3 886		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 241	13 241		
	Impôts sur les bénéfices	2 857	2 857		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	399	399		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	27	27		
	Autres dettes	1 374	1 374		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**28 683**	**28 683**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 4 499
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 27

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Emprunt Crédit Agricole		18 000 **18 000**	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Intérêts Emprunt Crédit Agricole		96 **96**	
Total des engagements financiers (1)		**18 096**	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

SARL AB Cloisons

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00 €
Siège social : 97, boulevard Maurice Berteaux
95110 Sannois
RCS pontoise 452 778 483

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2025

L'an deux mille vingt Cinq, le vingt sept juin à dix-sept heures,

Les Associés se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire à Sannois, 97, boulevard Maurice Berteaux – 95110, sur convocation de la gérance adressée le 12 juin 2025 faite conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence signée par les Associés présents et représentés.

Sont présents :

- Monsieur José DE SOUSA PIRES, propriétaire de 49 parts en pleine propriété,
- Monsieur Hugo Francisco De Sousa Pires, propriétaire de 35 parts en pleine propriété,
- Monsieur Matteo Gabriel De Sousa Pires, propriétaire de 16 parts en pleine propriété,

Total des parts des associés présents 100 parts composant l'intégralité du capital social et qu'en conséquence l'Assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts.

Monsieur José DE SOUSA PIRES préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents; en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- La feuille de présence ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Le rapport d'ensemble sur l'activité de la société en cours de l'exercice écoulé;
- Les comptes de la société au 31 décembre 2024.

Conformément aux dispositions statutaires, le rapport sur l'activité de la Société, les comptes annuels et le texte des résolutions ont été joints à la lettre de convocation dans le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée. Ces mêmes documents ont été tenus au siège social à la disposition des associés, qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;

- Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2024 ;

- Quitus à la gérance ;

- Affectation des résultats ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis le Présidente donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

JP. PH. PM

Première résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, les dits comptes présentant un résultat bénéficiaire au 31 décembre 2024 de 27 278.02 € (Vingt-sept mille deux cent soixante dix huit euros et deux centimes).

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit la somme de 27 278.02 € de la manière suivante :

- au compte « Autres réserves » 27 278.02 euro
- distribution de dividendes 0,00 euro

TOTAL 27 278.02 euro

L'assemblée Générale décide d'affecter le report à nouveau d'un montant de 118 613,71 € au compte autres réserves
Après affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice le poste autres réserve s'élève à 145 891.73 €

Cette répartition sera effectuée par la gérance à compter du 27 juin 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est indiqué qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution.

L'Assemblée Générale confère au gérant Monsieur José de SOUSA PIRES une rémunération brute d'un montant de 43 172,28 euros (quarante trois mille cent soixante douze euros et vingt huit centimes) .

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18H. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente de séance et tous les Associés.

Monsieur José DE SOUSA PIRES

Monsieur Hugo Francisco De Sousa Pires

Monsieur Matteo Gabriel De Sousa Pires

SARL AB Cloisons
Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00 €
Siège social : 97, boulevard Maurice Berteaux
95110 Sannois
RCS pontoise 452 778 483

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2025

ASSOCIES	NOMBRE DE PP	USUFRUIT	NP	MANDATAIRE	SIGNATURE
DE SOUSA PIRES José	49				
DE SOUSA PIRES Hugo Francisco	35				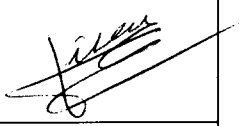
DE SOUSA PIRES Matteo Gabriel	16				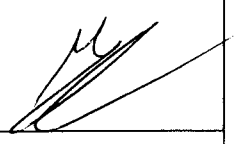
TOTAL	**100**				

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que trois associés sont présents ou représentés, totalisant 100 parts sociales ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 100 voix.

José DE SOUSA PIRES

Président de Séance

SARL AB Cloisons
Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00 €
Siège social : 97, boulevard Maurice Berteaux
95110 Sannois
RCS pontoise 452 778 483

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 27 JUIN 2025

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément à la loi et aux statuts de la Société à l'effet de vous demander de statuer et d'approuver les comptes, ainsi que sur l'action menée par la gérance durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 de votre Société et ce conformément aux diverses dispositions légales et réglementaires et l'article 25 des statuts de la présente société.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par la loi et les règlements en vigueurs.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement notable n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice clos le 31 décembre 2024, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 306 910 € provenant de travaux du bâtiment.

Les principales charges d'exploitation ont été les suivantes :

- Impôts, taxes et versements assimilés pour ..... 4 195.94 €
- Dotations aux amortissements pour ..... 7 426.50 €

LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU COMPTE DE RESULTAT SONT LES SUIVANTES

Eléments	*31/12/2024* *12 mois*	*31/12/2023* *12 mois*
Produits	306 910.00	291 195.00
Charges d'exploitation	285 038.77	277 048.39
Résultat d'exploitation	31 641.14	14 146.61
Résultat financier	<163.48>	<241.47>
Résultat courant avant impôts	31 477.66	13 905.14
Résultat exceptionnel	626.36	967.52
Impôt sur les bénéfices	4 826,00	1 969,00
Résultat	27 278.02	10 968.62

Compte tenu de l'impôt sur les sociétés pour 4 826,00 €, le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 27 278.02 €

JP P.H. PM

AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes qui vous sont présentés faisant ressortir un bénéfice de 27 278.02 € (Vingt sept mille deux cent soixante dix huit euros et deux centimes) nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- au compte « Autres réserves » 27 278.02 euro
- distribution de dividendes 0,00 euro

TOTAL **27 278.02euro**

L'assemblée Générale décide d'affecter le report à nouveau d'un montant de 118 613,71 € au compte autres réserves
Après affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice le poste autres réserve s'élève à 145 891.73 €

Cette répartition sera effectuée par la gérance à compter du 27 juin 2024.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES DE L'ARTICLE L 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Le rapport spécial du gérant relate les éventuelles conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Gérant, pour l'exercice écoulé.

Le gérant

JP. PH. PM

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Chers associés,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de commerce n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Fait à Sannois,

Le 27 juin 2025

Le Gérant
Monsieur José DE SOUSA PIRES

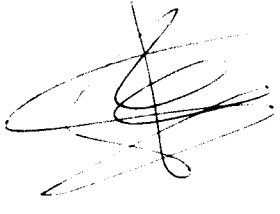

lettre remise en main propre le 12/06/25

SARL AB Cloisons
Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00 €
Siège social : 97, boulevard Maurice Berteaux
95110 Sannois
RCS pontoise 452 778 483

Monsieur Matteo Gabriel De Sousa Pires
26 Chemin des Bœufs
95 480 Pierrelaye

Paris, le 12 Juin 2025

Lettre remise en main propre

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Société qui se tiendra le 27 juin 2025 à dix-sept heures à Sannois, 97, boulevard Maurice Berteaux – 95110, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;

- Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2024 ;

- Quitus à la gérance ;

- Affectation des résultats ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous prions de trouver ci-joint :

- Le texte des résolutions proposées ;

- Le rapport d'ensemble sur l'activité de la Société en cours d'exercice ;

- Les comptes annuels.

Si vous ne pouvez pas assister à cette assemblée, vous pourrez vous faire représenter par la personne de votre choix.

A cet effet, vous trouverez ci-joint une formule de pourvoir à remettre à votre mandataire, ou à retourner au siège social, dûment complétée et signée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Gérance